

« Le regard des Français sur la place des jeunes dans la société »  
Une enquête Afev – Audirep – Fondation BNP Paribas



**REPONSES DE VALERIE FOURNEYRON**

**Ministre des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative**

**AFEV**

**Selon notre enquête, les Français se prononcent nettement en faveur d'une action des pouvoirs publics pour soutenir les jeunes. Quelles réponses allez-vous apporter dans un contexte d'aggravation des difficultés de vie pour les jeunes ?**

Le fait que les Français se prononcent en faveur d'une action accrue des pouvoirs publics envers les jeunes est, à mes yeux, un signe positif. On entend tellement de lieux communs sur la jeunesse, qui serait assistée, paresseuse, désabusée, passive ! Votre enquête montre que les Français ont conscience que les jeunes sont la ressource de notre pays et qu'ils estiment qu'il est du devoir des pouvoirs publics de les accompagner dans leurs parcours. Je partage ce constat et je trouve rassurant qu'une majorité de nos concitoyens y adhèrent aussi.

La première réponse que nous apportons aux jeunes, face à la précarisation croissante que nous constatons ces dernières années, ce sont les efforts continus que déploie le gouvernement depuis 9 mois pour l'emploi et notamment pour l'emploi des jeunes. Permettre à tous les jeunes d'accéder à un emploi, c'est la clé de l'insertion sociale et professionnelle. Aujourd'hui, près d'un jeune actif sur quatre est au chômage et, depuis mi-2008, l'emploi des jeunes a reculé davantage que l'emploi total. C'est une situation que l'on ne peut accepter. Les premières mesures du gouvernement ont donc été pour enrayer cette situation. Avec les emplois d'avenir, les contrats de génération et les emplois francs, nous proposons aux jeunes de les accompagner vers l'emploi, en tenant compte de la diversité de leurs situations de départ, qu'ils soient diplômés ou non.

Pour les jeunes les plus en difficulté, la garantie jeunes viendra apporter une réponse associant un accompagnement renforcé – avec comme objectif le retour en formation - et une garantie de ressources équivalente au RSA.

**En particulier, les Français souhaitent plus d'autonomie pour les jeunes majeurs et un transfert direct des aides en leur direction. Quel est votre point de vue ?**

C'est une revendication légitime et qui va dans le sens d'accorder plus de confiance aux jeunes et de croire davantage en leurs capacités.

Je suis favorable à ce que les jeunes accèdent au droit commun et qu'on en finisse avec le millefeuille indigeste de mesures dérogatoires « spéciales jeunes », illisibles, stigmatisantes, voire infantilisantes. Accompagner les jeunes vers l'autonomie, c'est une manière de les reconnaître pour ce qu'ils sont : des citoyens comme les autres, qui doivent pouvoir faire entendre leur voix dans l'espace public.

Je souhaite que le chantier du basculement des aides de la famille vers le jeune directement soit ouvert après le comité interministériel de la jeunesse. C'est un chantier qui doit concerner les

étudiants mais aussi tous les jeunes en formation. A l'image de la « politique de jeunesse nouvelle génération » que je défends, je souhaite que ce débat soit traité dans la concertation avec les acteurs concernés ; les jeunes et leurs organisations, les collectivités territoriales, les associations de jeunesse et d'éducation populaire, les associations familiales, les partenaires sociaux et, bien sûr, les autres ministères.

**Pour l'Afev, la reconnaissance de la place des jeunes passe en partie par une plus grande reconnaissance de la valeur de leur engagement solidaire et de leur statut. Comment souhaitez-vous aller plus loin en la matière ?**

Et oui, contrairement à bien des idées reçues, les jeunes s'engagent. Vous en êtes la démonstration ! Les jeunes Français entre 15 et 30 ans ont même un taux de participation dans des activités bénévoles ou volontaires supérieur à la moyenne européenne. Il est essentiel que cet engagement soit reconnu à sa juste valeur. Dans le cadre du comité interministériel de la jeunesse, nous proposons donc que le parcours de validation de la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) salariée ou bénévole soit simplifié. C'est un vrai pas en avant qui permettra aux compétences, savoir-être et savoir-faire nés de l'engagement solidaire d'être mieux valorisés. Nous allons réfléchir aux compétences socioprofessionnelles aujourd'hui non sanctionnées par un diplôme ou une certification, qui devraient bénéficier d'une VAE. Les établissements d'enseignement supérieur seront également incités à valoriser ces compétences par une certification, ou par l'attribution de crédits d'études (crédits ECTS).

Mais, plus globalement, je crois que la meilleure reconnaissance que l'on puisse accorder aux jeunes pour leur engagement, c'est en leur donnant toute leur place dans le débat public. Je souhaite qu'il y ait plus de place pour les jeunes dans tous les espaces démocratiques, qu'ils soient associatifs, syndicaux, politiques, militants. Notre démocratie a besoin de respirer. Notre démocratie a besoin de la jeunesse !